



RH Camionnage Canada
**Centre
d'apprentissage et
de perfectionnement**

CADRE PÉDAGOGIQUE
pour les instructeurs de conduite de
camions commerciaux



 **RH Camionnage
Canada**

AVRIL 2024

À PROPOS DE RH CAMIONNAGE CANADA

RH Camionnage Canada (RHCC) est un organisme à but non lucratif d'envergure nationale qui propose des solutions de RH modernes pour la main-d'œuvre du camionnage et de la logistique. L'une de nos priorités stratégiques est de faciliter le travail des entreprises en leur proposant un éventail complet de documents à jour, par exemple des guides, des rapports, des modèles et plus encore, destinés à soutenir une gestion efficace des ressources humaines ainsi que les efforts de recrutement et de rétention.

Visitez truckinghr.com pour en savoir plus.

AVIS GÉNÉRAL DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un avis juridique. RH Camionnage Canada et tous les contributeurs au contenu n'assument aucune responsabilité pour toute circonstance découlant de l'adoption ou de la décision de ne pas adopter l'une ou l'autre des recommandations contenues dans le présent document.

CONTEXTE

RHCC publie une norme professionnelle nationale (NPN) pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux. La norme professionnelle nationale pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux définit les connaissances, les aptitudes et les habiletés (« compétences ») requises pour les personnes chargées d'instruire, de former, d'encadrer et de mentorer les chauffeurs de camions.

Ce document est une ressource complémentaire à la norme professionnelle nationale pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux ainsi qu'un cadre de programme de formation des instructeurs.

RHCC dispose d'une série de ressources supplémentaires destinées aux chauffeurs de camions commerciaux et aux instructeurs de conduite de camion commerciaux.

Visitez truckinghr.com pour accéder à la gamme complète de ces ressources.

REMERCIEMENTS

RHCC tient à exprimer ses plus sincères remerciements aux organisations suivantes, qui ont consacré de leur temps et de leur expertise à l'élaboration de cette ressource :

Alberta Motor Transport Association
Armour Transportation
Arrow Transportation Systems Inc.
Association canadienne du camionnage d'entreprise
Association du camionnage du Québec
ATIC
Bison Transport Inc.
C.A.T. Inc.
Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR)
Challenger
Eassons Transport LTD
Infrastructure Health and Safety Association (IHSA)

La Compagnie d'assurance AIG du Canada
Laidlaw Carriers Van
KAG (Kenan Advantage Group, Inc.)
Kriska Holdings Ltd.
KRTS Transportation Specialists Inc.
Manitoba Trucking Association
Northbridge Assurance
Northern Resource Trucking
Old Republic Insurance Canada
Saskatchewan Trucking Association
South Country Co-op Limited
Steve's Livestock Transport
Tandet

REMERCIEMENTS AU BAILLEUR DE FONDS

Financé en partie par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada.

Canada

Les opinions et les interprétations contenues dans cette publication sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Objet de ce guide	1
Qui devrait utiliser ce guide	1
Comment utiliser ce guide	1
Approche	2
Modules	4
Module 1 Exigences administratives	4
Module 2 Rôle de l'instructeur	7
Module 3 Comprendre les apprenants	9
Module 4 Engagement de l'instructeur et de l'apprenant	11
Module 5 Processus d'instruction et d'apprentissage	14
Module 6 Techniques de formation en classe	18
Module 7 Techniques de formation pour l'apprentissage de l'inspection quotidienne des véhicules	24
Module 8 Techniques de formation au respect des heures de service	27
Module 9 Techniques de formation pour l'apprentissage des tâches d'attelage et de dételage	29
Module 10 Techniques de formation à la marche arrière	31
Module 11 Approches de formation aux techniques de conduite de base et aux habitudes de conduite professionnelle	34
Module 12 Administration et évaluation	39



OBJET DE CE GUIDE

Ce document vient en supplément à la Norme professionnelle nationale pour les instructeurs de conduite de camions commerciaux. Il fournit un cadre pour l'élaboration d'un programme de formation pour les instructeurs qui dispensent des leçons théoriques et pratiques, ainsi que pour les mentors et les coachs.

QUI DEVRAIT UTILISER CE GUIDE

Ce guide est conçu pour être utilisé par les personnes qui élaborent la formation et son curriculum, ainsi que par les administrateurs et les gestionnaires des instructeurs de conduite de camions commerciaux.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Passez en revue les résultats d'apprentissage escomptés pour obtenir une liste de ce que les participants doivent être en mesure d'accomplir une fois le programme terminé.

Le guide contient 12 modules qui constituent le cadre pédagogique de la formation. Chaque module comprend une description, des objectifs d'apprentissage, des contenus d'apprentissage, des activités d'apprentissage et des indicateurs d'apprentissage.

Notez que chaque module peut s'appliquer différemment aux participants selon qu'ils deviennent instructeurs, formateurs, mentors ou coachs, et selon qu'ils dispensent un apprentissage théorique en classe, pratique ou les deux.

Pour toute question ou pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec RHCC à l'adresse info@truckinghr.com



Dans ce document, les personnes formées pour devenir des instructeurs, des formateurs, des mentors ou des accompagnateurs sont appelées « participants ».

Résultats d'apprentissage

À la fin du programme, les participants devraient être en mesure d'accomplir tout ce qui suit :

1. Expliquer les exigences et les qualifications provinciales pour enseigner la conduite de camions (là où c'est applicable).

2. Décrire les rôles, les traits de personnalité et les caractéristiques des instructeurs de conduite de camions commerciaux efficaces.

3. Décrire les besoins des apprenants adultes, leurs motivations à l'égard de l'apprentissage, et décrire les moyens de susciter l'engagement de ces apprenants.

4. Décrire les traits de personnalité et la façon dont différentes personnalités interagissent dans un contexte d'apprentissage.

5. Expliquer les techniques générales de formation de la conduite de camions, les conditions d'un apprentissage efficace et les différences entre l'apprentissage visuel, auditif et manuel.

6. Faire des présentations orales dans une salle de classe en s'appuyant sur une séquence logique, des ressources visuelles et audio, des accessoires et des techniques de formation adaptées à la profession de chauffeurs de camions et aux exigences provinciales.*

7. Dispenser une formation pratique dans la cour en s'appuyant sur une séquence logique, des démonstrations, de la supervision et des conseils sur les activités quotidiennes d'inspection des véhicules qui doivent être effectuées par les chauffeurs de camions, conformément aux exigences provinciales ou fédérales.*

8. Dispenser une formation pratique en s'appuyant sur une séquence logique, de la supervision et des conseils sur la conformité des chauffeurs de camions à la réglementation sur les heures de service, conformément aux exigences provinciales ou fédérales.*



9. Dispenser une formation pratique dans la cour en s'appuyant sur une séquence logique, des démonstrations, de la supervision et des conseils sur la méthode d'attelage et de dételage d'un ensemble tracteur-remorque, conformément aux exigences provinciales.*

 10. Dispenser une formation pratique dans la cour en s'appuyant sur une séquence logique, des démonstrations, de la supervision et des conseils sur l'exécution de manœuvres de marche arrière au volant d'un ensemble tracteur-remorque, conformément aux exigences provinciales ou fédérales.*

 11. Dispenser une formation pratique sur route en s'appuyant sur une séquence logique, des démonstrations, de la supervision et des conseils sur les techniques de conduite de base d'un ensemble tracteur-remorque et les habitudes de conduite professionnelle, conformément aux exigences provinciales.*

 12. Faire des plans de cours, des évaluations de l'apprenant et des tests.
-

**Ces éléments peuvent ne pas s'appliquer à tous les participants. Les participants peuvent se spécialiser dans certains domaines de formation.*

Modules pédagogiques

Ce cadre se compose de 12 modules pédagogiques, chacun comprenant les sections suivantes :

- **Description du module** : l'information couverte par les participants.

 - **Objectifs d'apprentissage** : les apprentissages des participants à l'issue de la formation.

 - **Contenus d'apprentissage** : les contenus qui seront abordés.

 - **Activités d'apprentissage** : les méthodes d'apprentissage des contenus par les participants.

 - **Indicateurs d'apprentissage** : les mesures visant à évaluer les acquis.
-

Les portions des modules identifiées d'un astérisque correspondent aux méthodes et ressources particulières aux procédures, politiques et pratiques de l'établissement de formation.

Les modules peuvent s'appliquer différemment aux participants selon qu'ils deviennent instructeurs, formateurs, mentors ou coachs, et selon qu'ils dispensent un apprentissage théorique en classe, pratique ou les deux.



MODULES

MODULE 1 : Exigences administratives

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants aborderont les exigences et les qualifications provinciales pour la formation à la conduite de camions.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, le participant comprendra que :</p> <ol style="list-style-type: none">1. La qualification des instructeurs inclut les exigences suivantes :<ol style="list-style-type: none">a. Détenir un permis de conduire commercial valide de la classe appropriée.b. Avoir au moins cinq années consécutives d'expérience documentée.c. Soumettre un dossier de chauffeur chaque année.d. Ne pas accumuler plus de quatre points d'inaptitude.2. Les contenus couverts par les exigences provinciales et le nombre minimum d'heures de formation pour chaque contenu.3. La limite du nombre d'heures de formation par jour.4. La nécessité d'offrir aux apprenants des pauses appropriées.
Contenus d'apprentissage	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les rôles et responsabilités des instructeurs.2. Les obligations des exigences provinciales, y compris :<ol style="list-style-type: none">a. Qualification de l'instructeurb. Structure de la formationc. Exigences des installationsd. Heures de formatione. Configuration du véhiculef. Méthodes de formationg. Trois environnements d'apprentissageh. Dans le véhicule/en cabine/au volanti. Dans la cour/autour du véhiculej. Observation (dans la cour)k. Ratio instructeur-apprenantsl. Formation à la charge utile3. Les indicateurs d'apprentissage et les critères de performance des exigences provinciales.4. Les indicateurs d'apprentissage et les critères de performance obligatoires et facultatifs.

	<ol style="list-style-type: none"> 5. Les heures. 6. Les pauses obligatoires. 7. Les lois et règlements provinciaux en matière de sécurité routière. 8. Les références et les ressources.
<p>Activités d'apprentissage</p>	<p>Dans ce module, les participants vont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Étudier les sections pertinentes des exigences provinciales.* 2. Étudier les sections pertinentes des manuels de conduite provinciaux.* 3. Passer en revue les exigences des lois et règlements provinciaux en matière de sécurité routière.* 4. Passer en revue le manuel et les ressources de formation des chauffeurs.* 5. Passer en revue l'application des exigences administratives dans le cadre de la formation des chauffeurs de camions et en discuter.** 6. Effectuer une évaluation des connaissances après le module.* 7. Effectuer une évaluation des connaissances par les chauffeurs des exigences provinciales.* <p>* Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</p> <p>** Dans un cadre d'apprentissage en personne.</p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les qualifications d'instructeur requises suivantes pour obtenir et maintenir le statut d'instructeur : <ol style="list-style-type: none"> a. Détenir un permis de conduire commercial valide de la classe appropriée. b. Avoir au moins cinq années consécutives d'expérience documentée. c. Soumettre un dossier de chauffeur chaque année. d. Ne pas accumuler plus de quatre points d'inaptitude. 2. Identifier les heures de formation minimales suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. Formation en classe d'au moins 36,5 heures. b. Formation dans la cour (autour du véhicule) d'au moins 17 heures. c. Formation en cabine (derrière le volant) d'au moins 50 heures (32 heures sur route et 18 heures hors route). 3. Identifier les ratios maximums d'étudiants par instructeur suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. 15 étudiants par instructeur pour la formation en classe. b. 4 étudiants par instructeur pour la formation dans la cour. c. 1 étudiant par instructeur pour la formation sur route 4. Sélectionner les contenus inclus dans les exigences provinciales.



- 5.** Faire correspondre le nombre minimum d'heures de formation et le nombre d'étudiants pour chacun des contenus que l'on retrouve dans les exigences provinciales.
- 6.** Identifier les résultats d'apprentissage, les indicateurs d'apprentissage et critères de performance des exigences provinciales.
- 7.** Identifier les limites quotidiennes d'heures de formation.
- 8.** Faire correspondre les lois et règlements provinciaux en matière de sécurité routière avec les descriptions générales de leur contenu.
- 9.** Identifier les thèmes et le contenu général du manuel de conduite provincial pertinent.
- 10.** Obtenir la note de passage à une évaluation des connaissances de la norme provinciale pour les chauffeurs.
- 11.** Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.



MODULE 2 : Rôle de l'instructeur

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les rôles, les traits de personnalités et les caractéristiques des instructeurs.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le rôle de l'instructeur.2. Les traits de personnalité d'un instructeur efficace.3. L'importance de l'engagement et de la motivation pour les instructeurs et les apprenants.4. Les différences entre les rôles d'instruction en classe et pratique.5. Les caractéristiques ou les traits de personnalité que les instructeurs pourraient devoir surmonter pour être efficaces.6. La façon dont les expériences d'apprentissage antérieures façonnent la vision qu'a un participant de l'apprentissage et de l'instruction.7. Leur propre aptitude à devenir instructeur.8. Les exigences et les techniques pédagogiques de l'instruction en classe.9. Les exigences et les techniques pédagogiques de l'instruction des tâches dans la cour.10. Les exigences et les techniques pédagogiques de l'instruction en cabine.11. La façon dont leurs caractéristiques et leurs forces s'adaptent aux besoins de divers contextes de formation.
Contenus d'apprentissage	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le rôle de l'instructeur.2. Les traits de personnalité des instructeurs de conduite de véhicules commerciaux qui réussissent.3. Les facteurs susceptibles de nuire à la réussite de l'instructeur.4. Les expériences d'apprentissage antérieures.5. Comment déterminer le meilleur environnement de formation pour un instructeur.6. L'instruction efficace.7. Les compétences requises pour la formation théorique en classe.8. Les compétences requises pour la formation pratique.9. L'amélioration professionnelle des instructeurs.
Activités d'apprentissage	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Étudier la théorie sur les rôles de l'instructeur.*



	<ol style="list-style-type: none"> 2. Analyser leurs forces et leurs faiblesses personnelles en utilisant des ressources prévues à cet effet.* 3. Partager leurs expériences personnelles et professionnelles.** 4. Explorer, analyser et comprendre leurs propres forces et faiblesses en matière d'instruction grâce à des ressources et des discussions avec un animateur et d'autres participants.** 5. Partager leurs meilleures et leurs pires expériences en matière de prise de parole en public.** 6. Partager leurs meilleures et leurs pires expériences d'apprentissage en classe.** 7. Partager leurs meilleures et leurs pires expériences d'apprentissage pratique.** 8. Passer en revue l'interaction et l'engagement en contexte d'instruction de la conduite de camions et en discuter. 9. Réaliser une évaluation des connaissances après le module.* <p>* <i>Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</i></p> <p>** <i>Dans un cadre d'apprentissage en personne.</i></p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir le rôle d'un instructeur dans la facilitation de l'apprentissage. 2. Comparer les traits de personnalité des instructeurs efficaces. 3. Décrire leurs points forts et leur aptitude à agir à titre d'instructeur. 4. Définir leurs contextes de formation préférés. 5. Dresser la liste des caractéristiques qui nuisent à l'efficacité d'un instructeur. 6. Décrire l'impact de la motivation de l'instructeur sur son efficacité. 7. Expliquer l'utilité et la valeur de la rétroaction pour l'apprenant. 8. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.



MODULE 3 : Comprendre les apprenants

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les apprenants, leurs besoins et leurs motivations envers l'apprentissage, ainsi que la manière de s'engager auprès des apprenants.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les liens entre la motivation de l'apprenant et la réussite.2. Que les apprenants présenteront des différences significatives en termes de connaissances et de compétences préalables.3. Comment faire preuve d'empathie envers les apprenants.4. Les habitudes et les techniques qui garantissent une présentation efficace de la formation.5. Les façons d'évaluer l'engagement de l'apprenant et ses progrès d'apprentissage.6. Les façons de gérer les apprenants difficiles, les perturbateurs et les défis qui y sont liés.
Contenus d'apprentissage	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les apprenants et l'apprentissage<ol style="list-style-type: none">a. Le matériel.b. La motivation.c. L'attitude.d. La capacité.2. L'engagement de l'apprenant.3. La progression de l'apprenant.4. Les différences entre les apprenants<ol style="list-style-type: none">a. La personnalité.b. L'attitude.c. L'émotion.5. Les défis de l'apprenant<ol style="list-style-type: none">a. Le désengagement.b. La perturbation.
Activités d'apprentissage	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Étudier la théorie sur les apprenants, leurs besoins et la motivation.*



	<ol style="list-style-type: none"> 2. Analyser l'impact de la motivation de l'instructeur et de l'apprenant par le biais d'une discussion interactive avec un animateur et d'autres participants.** 3. Passer en revue les interactions entre l'instructeur et l'apprenant à l'aide de scénarios de formation de chauffeurs de camions et en discuter.** 4. Réaliser une évaluation des connaissances après le module.* <p>* <i>Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</i></p> <p>** <i>Dans un cadre d'apprentissage en personne.</i></p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les liens entre la motivation des apprenants et leur réussite. 2. Anticiper les façons dont les différences de connaissances et de compétences préalables auront une incidence sur le développement des apprenants. 3. Expliquer la nécessité de faire preuve d'empathie à l'égard des apprenants. 4. Énumérer les habitudes et les approches qui garantissent une présentation efficace de la formation. 5. Fournir des exemples de façons de juger de l'engagement d'un apprenant. 6. Décrire comment les instructeurs peuvent gérer un apprenant difficile. 7. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.



MODULE 4 : Engagement de l'instructeur et de l'apprenant

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les traits de personnalité et la manière dont différentes personnalités interagissent entre elles.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les traits de personnalité.2. Les façons dont différentes personnalités interagissent dans un contexte d'apprentissage.3. Les façons d'identifier les types de personnalité des autres et de faire preuve d'empathie à leur égard.4. Les façons dont les instructeurs peuvent interagir efficacement avec les apprenants en groupe (en classe et dans la cour) et individuellement (en cabine et dans la cour).5. Comment dispenser l'apprentissage de la manière la plus efficace pour différents types de personnalité.6. L'importance de veiller à ce que les apprenants fassent preuve de respect les uns envers les autres.7. L'importance d'agir comme instructeur et non comme ami ou égal des apprenants.8. La valeur de l'utilisation d'un vocabulaire professionnel dans un contexte de formation.9. Comment guider les objectifs professionnels des apprenants.10. Comment se montrer facile d'approche aux yeux des apprenants.11. La valeur du partage d'information avec les apprenants.12. L'importance de faire preuve d'honnêteté, de respect et d'intégrité.13. L'importance d'éviter tout langage blasphématoire.14. Le devoir de dissuader les apprenants d'employer un langage blasphématoire et susceptible de mettre une autre personne mal à l'aise.15. La nécessité de respecter le contexte culturel et la sensibilité culturelle potentiellement délicate de chaque apprenant.16. L'importance d'employer un langage inclusif.17. La valeur de l'empathie à l'égard des objectifs professionnels de chaque apprenant.18. La nécessité d'adopter un comportement exempt de tout ce qui pourrait être interprété comme du harcèlement, de la discrimination ou de l'insensibilité.19. La nécessité de promouvoir la discussion et le partage d'expériences pertinentes lorsque le temps le permet.20. La nécessité de surveiller les apprenants et de réagir à tout incident où des apprenants agissent de façon irrespectueuse les uns envers les autres.21. La nécessité d'éviter d'agir de façon grossière, émotionnelle ou agressive envers un apprenant.



	<p>22. La nécessité d’interagir avec les apprenants de manière juste et équilibrée.</p> <p>23. Les façons de faire preuve de sensibilité à la culture, à l’orientation et au genre.</p> <p>24. L’importance de respecter le code vestimentaire de l’établissement de formation.</p> <p>25. L’importance d’utiliser les équipements de protection individuelle (ÉPI) chaque fois que c’est exigé ou approprié.</p> <p>26. L’importance de maintenir un niveau adéquat d’hygiène personnelle.</p> <p>27. Les différences entre les messages au « je » et les messages au « vous » et les différentes façons d’articuler des réponses.</p>
<p>Contenus d’apprentissage</p>	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les types de personnalité. 2. Les expériences d’apprentissage antérieures. 3. La discussion et le partage pendant l’apprentissage. 4. Le partage des expériences avec les apprenants. 5. Les relations entre l’instructeur et l’apprenant. 6. Les objectifs professionnels des apprenants. 7. Le respect, l’honnêteté, l’intégrité, l’équité et l’équilibre. 8. Le langage blasphématoire et le vocabulaire professionnel. 9. Le harcèlement, la discrimination, l’insensibilité, l’impolitesse et l’agression. 10. La culture et l’ethnicité. 11. Le code vestimentaire. 12. L’hygiène personnelle. 13. L’équipement de protection individuelle (ÉPI) 14. Les messages au « je » et au « vous »
<p>Activités d’apprentissage</p>	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser les exercices de profil de personnalité.* 2. Réaliser des autoévaluations du profil de personnalité.* 3. Identifier les attributs de la personnalité.* 4. Faire des mises en situation pour expérimenter les interactions positives et négatives.** 5. Partager des expériences d’apprentissage antérieures. 6. Passer en revue le respect, l’honnêteté et l’intégrité dans un contexte de formation et en discuter. 7. Passer en revue les objectifs professionnels des apprenants et en discuter.



	<ol style="list-style-type: none"> 8. Passer en revue les sensibilités culturelles et ethniques et en discuter. 9. Passer en revue les comportements et le langage harcelants, discriminatoires, insensibles, grossiers et agressifs et en discuter. 10. Passer en revue les interactions personnelles à l'aide de scénarios de formation de chauffeurs de camions et en discuter.** 11. Participer à des exercices pour apprendre les différences entre les messages au « je » et les messages au « vous ».** 12. S'exercer à remplacer les messages au « vous » par des messages au « je ».** 13. Faire une évaluation des connaissances après le module.* <p>* Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</p> <p>** Dans un cadre d'apprentissage en personne.</p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer les types de personnalité de base. 2. Décrire leurs propres traits de personnalité. 3. Constater que la façon naturelle d'interagir d'un instructeur peut ne pas convenir à tous les types de personnalité des apprenants. 4. Décrire comment les instructeurs ont recours aux activités pour identifier les motivations, les personnalités et les préférences d'apprentissage des apprenants. 5. Décrire comment leur personnalité s'harmonise ou s'oppose potentiellement à la personnalité de chaque type d'apprenant. 6. Décrire comment les instructeurs peuvent adapter leurs approches de formation ou de transmission des connaissances pour tenir compte de la personnalité des apprenants et ainsi leur permettre d'en tirer le maximum. 7. Expliquer comment les instructeurs peuvent interagir efficacement avec les apprenants en groupe (en classe et dans la cour). 8. Expliquer comment les instructeurs peuvent interagir efficacement avec les apprenants dans un cadre individuel (en cabine ou dans la cour). 9. Expliquer l'importance de faire preuve de sensibilité à la culture, à l'orientation et au genre. 10. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.



MODULE 5 : Processus d’instruction et d’apprentissage

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les techniques de formation générales et les méthodes d’apprentissage visuelles, auditives et manuelles.
Objectifs d’apprentissage (connaissances)	<p>À l’issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none">1. L’importance d’un code vestimentaire à l’établissement de formation.2. L’importance de maintenir une bonne hygiène personnelle.3. L’importance de faire preuve d’honnêteté, de respect et d’intégrité.4. Les points forts de leur propre méthode d’apprentissage.5. Les techniques de formation efficaces, y compris :<ol style="list-style-type: none">a. La nécessité de préparer les leçons et de les passer en revue avant de les donner.b. La valeur de faire une introduction aux contenus enseignés dans chaque leçon.c. L’importance de commencer et de terminer la leçon à l’heure.d. Comment utiliser des repères temporels pour assurer le rythme de la formation.e. L’importance d’atteindre les résultats d’apprentissage de chaque leçon.f. Les moyens d’atteindre les objectifs de la leçon et les résultats d’apprentissage.g. L’importance de répéter les principes et les informations importantes d’une leçon.h. L’importance de maintenir une atmosphère calme et positive pour l’apprentissage.i. La valeur du développement de l’engagement personnel et des relations avec les apprenants.j. L’importance de veiller à ce que les apprenants fassent preuve de respect les uns envers les autres.k. L’importance de s’adresser aux apprenants par leur nom.l. L’importance d’écouter les apprenants lorsqu’ils posent une question ou formulent un commentaire.m. L’importance d’être attentif à la réaction des apprenants.n. L’intérêt de connaître les objectifs professionnels des apprenants.o. L’importance de respecter les sensibilités culturelles.p. L’importance de veiller à ce que tout cadre d’apprentissage soit exempt de discrimination, de harcèlement ou d’insensibilité.q. La valeur du partage d’expériences.r. Le devoir de dissuader tout langage blasphématoire



	<ul style="list-style-type: none"> s. La façon dont les personnes apprennent au moyen d'informations et d'expériences visuelles, auditives et manuelles. t. Les moyens de dispenser efficacement une formation pour tous les styles d'apprentissage. u. Les méthodes d'aide à l'apprentissage visuel. v. Les méthodes d'aide à l'apprentissage auditif. w. Les méthodes d'aide à l'apprentissage manuel x. L'importance de l'apprentissage contextuel. y. Les techniques pour impliquer les apprenants lors de la démonstration de tâches. z. Les façons d'intervenir face aux apprenants perturbateurs. <p>6. Les difficultés d'apprentissage et comment identifier les apprenants qui éprouvent ces difficultés et intervenir auprès d'eux.</p>
<p>Contenus d'apprentissage</p>	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Les plans de cours, les objectifs d'apprentissage et les résultats. 2. L'engagement, la participation et la bienséance de l'apprenant. 3. L'approche pédagogique. 4. Les méthodes d'apprentissage. 5. L'apprentissage visuel (voir). 6. L'apprentissage auditif (entendre). 7. L'apprentissage manuel (faire). 8. Les défis d'apprentissage.
<p>Activités d'apprentissage</p>	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Étudier les plans de cours, les objectifs d'apprentissage et les résultats d'apprentissage. 2. Étudier l'engagement, la participation et la bienséance des apprenants. 3. Étudier les techniques et les dynamiques d'apprentissage efficaces pour les contextes individuels et de groupe. 4. Passer en revue les contextes et les techniques pédagogiques et en discuter. 5. Explorer les méthodes d'apprentissage et les préférences.* 6. Faire des mises en situation pour expérimenter les interactions entre instructeur et apprenants dans un contexte de groupe.** 7. Explorer leurs propres préférences en matière d'apprentissage par le biais d'expériences en personne.** 8. Faire des mises en situation pour expérimenter des exercices d'apprentissage qui permettent un apprentissage visuel dans le cadre d'un apprentissage en personne.**



	<p>9. Faire des mises en situation pour dispenser un apprentissage conçu pour mettre l'accent sur l'apprentissage visuel.**</p> <p>10. Faire des mises en situation pour expérimenter des exercices d'apprentissage qui favorisent l'apprentissage auditif.**</p> <p>11. Faire des mises en situation pour dispenser un apprentissage conçu pour mettre l'accent sur l'apprentissage auditif.**</p> <p>12. Faire des mises en situation pour dispenser un apprentissage conçu pour mettre l'accent sur l'apprentissage manuel.**</p> <p>13. Faire des mises en situation pour expérimenter des exercices d'apprentissage qui favorisent l'apprentissage manuel.**</p> <p>14. Passer en revue les techniques de formation efficaces pour chaque méthode d'apprentissage dans un contexte de formation de chauffeurs de camions, et en discuter.**</p> <p>15. Passer en revue les difficultés d'apprentissage et la manière d'identifier les apprenants qui éprouvent de telles difficultés et d'intervenir, et en discuter.</p> <p>16. Passer en revue les façons d'intervenir face aux apprenants perturbateurs et en discuter.</p> <p>17. Faire une évaluation des connaissances après le module.*</p> <p>* <i>Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</i></p> <p>** <i>Dans un cadre d'apprentissage en personne.</i></p>
<p>Indicateurs d'apprentissage</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Respecter le code vestimentaire de l'établissement de formation. 2. Maintenir une hygiène personnelle appropriée. 3. Faire preuve d'honnêteté, de respect et d'intégrité. 4. Passer en revue et préparer la leçon avant de la donner. 5. S'assurer que la discussion et les questions portent sur le sujet. 6. Commencer et terminer la leçon à l'heure. 7. Utiliser des repères temporels pour assurer le rythme de la formation. 8. Atteindre les objectifs d'apprentissage de chaque leçon. 9. Répéter les principes et les informations importantes d'une leçon. 10. Veiller à ce que les apprenants fassent preuve de respect les uns envers les autres. 11. S'adresser aux apprenants par leur nom 12. Maintenir une atmosphère calme et positive pour l'apprentissage. 13. Développer l'engagement personnel et des relations avec les apprenants. 14. Surveiller la réaction des apprenants. 15. Faire des liens entre le contenu et les objectifs professionnels des apprenants.



- 16.** Respecter les sensibilités culturelles
- 17.** Veiller à ce que tout cadre d'apprentissage soit exempt de discrimination, de harcèlement ou d'insensibilité.
- 18.** Partager leurs expériences et encourager les apprenants à faire de même.
- 19.** Décourager les expressions blasphématoires.
- 20.** Expliquer comment les personnes apprennent au moyen d'informations et d'expériences visuelles, auditives et manuelles.
- 21.** Expliquer que l'on tire des apprentissages à partir d'informations sensorielles primaires venant de la vue, de l'ouïe et du toucher.
- 22.** Expliquer que l'on apprend à l'aide de tous nos sens et que la plupart des personnes apprennent plus efficacement par une ou deux approches que par d'autres.
- 23.** Décrire comment l'apprentissage visuel est soutenu par l'utilisation d'approches pédagogiques comme les démonstrations, les images et les présentations visuelles.
- 24.** Décrire comment l'apprentissage auditif est soutenu par l'utilisation d'approches pédagogiques, y compris les exposés et les discussions, qui mettent l'accent sur la variation du ton et de la vitesse de la voix.
- 25.** Décrire comment l'apprentissage manuel est soutenu par l'apprentissage pratique, l'exploration active et l'exposition physique.
- 26.** Décrire comment l'apprentissage est influencé par l'attitude, l'émotion et la motivation.
- 27.** Associer le comportement de l'apprenant aux méthodes d'apprentissage.
- 28.** Adapter les approches pédagogiques aux besoins d'apprentissage.
- 29.** Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.



MODULE 6 : Techniques de formation en classe

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les techniques de formation en classe.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<ol style="list-style-type: none">1. À l'issue de ce module, les participants comprendront ce qu'est une préparation efficace de la classe, y compris :<ol style="list-style-type: none">a. L'importance de la mise en place et de la gestion de l'environnement d'apprentissage.b. L'importance d'utiliser correctement le matériel d'apprentissage, y compris les plans de cours, les ressources audios et visuelles.c. L'importance de la gestion du temps et des ressources d'apprentissage.d. La valeur du partage des ordres du jour et des horaires avec les apprenants.2. À l'issue de ce module, les participants comprendront les méthodes de formation verbale efficaces, notamment :<ol style="list-style-type: none">a. L'importance d'organiser ses pensées avant de parler.b. L'importance de parler clairement, de bien prononcer les mots et d'être entendu par tous les apprenants présents dans la classe.c. L'importance d'employer un vocabulaire, une grammaire et un langage professionnels et appropriés.d. Savoir parler avec enthousiasme, à un rythme raisonnable et en faisant des pauses de temps en temps.e. L'intérêt d'expliquer l'importance du matériel didactique.f. L'importance de répéter les informations lorsque c'est nécessaire.g. Comment utiliser un langage inclusif sur le plan de l'ethnie, de la culture et du genre.h. Comment utiliser des images visuelles et des anecdotes pour rehausser le contenu de la leçon.i. Comment établir des liens avec des expériences personnelles appropriées pour rehausser le contenu de la leçon.j. Comment utiliser des explications alternatives pour les contenus complexes.k. L'importance d'éviter de paraître en colère ou blasé.l. La nécessité d'éviter tout langage blasphématoire, y compris l'utilisation excessive ou redondante de certains mots ou phrases.3. À l'issue de ce module, les participants comprendront les techniques non verbales efficaces, y compris :<ol style="list-style-type: none">a. L'importance de se positionner face aux apprenants, de se présenter directement aux apprenants et d'établir un contact visuel régulier avec les apprenants.b. L'importance de se déplacer pour maintenir l'intérêt des apprenants.c. L'importance de varier les activités d'apprentissage à intervalles réguliers.d. L'importance de démontrer un intérêt actif à l'égard des apprenants.

	<ul style="list-style-type: none"> e. L'importance d'éviter un langage corporel et des gestes négatifs. <p>4. À l'issue de ce module, les participants connaîtront les méthodes efficaces qui permettent de rehausser le contenu, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Comment utiliser des explications alternatives pour les contenus complexes. b. Comment relater des expériences personnelles appropriées et pertinentes. c. L'intérêt d'expliquer l'importance de la matière dans un contexte professionnel. <p>5. À l'issue de ce module, les participants connaîtront les méthodes efficaces qui permettent de susciter l'engagement des apprenants, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. L'importance d'encourager la participation des apprenants et de leur donner l'occasion de contribuer aux discussions. b. Comment interagir avec les apprenants pour vérifier leurs progrès d'apprentissage. c. Les façons de répondre aux questions des apprenants et à leurs autres interrogations. d. La nécessité de permettre aux apprenants de s'exprimer librement dans le temps imparti. e. La nécessité d'écouter activement les apprenants lorsqu'ils s'expriment. f. L'importance de s'assurer que la discussion et les questions portent sur le sujet. g. L'importance d'éviter les interruptions et les distractions pendant l'apprentissage. h. Quelles techniques d'intervention utiliser face à un perturbateur enthousiaste. i. Quelles techniques d'intervention utiliser face à un perturbateur difficile. j. Quelles techniques d'intervention utiliser face à un perturbateur détaché. <p>6. À l'issue de ce module, les participants comprendront le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.</p>
<p>Objectifs d'apprentissage (appliqués)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Dispenser la formation en classe de manière à favoriser un apprentissage efficace. 2. Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
<p>Contenus d'apprentissage</p>	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Parler en public. 2. Les plans de cours. 3. Les résultats et les objectifs d'apprentissage. 4. La gestion de la classe et les techniques de formation orales. 5. L'engagement de l'apprenant et le partage.



- 6.** L'emploi dans le secteur du transport commercial.
 - a. Comprendre le milieu de travail.
 - b. Établir des liens et interagir en milieu de travail.
 - c. Maintenir la santé, le bien-être et les relations.
 - d. Comprendre les exigences réglementaires de base.
 - e. Communiquer en milieu de travail.
- 7.** Utiliser les composantes, les systèmes et les caractéristiques du véhicule.
- 8.** Les techniques de conduite de base
 - a. Se préparer et commencer à conduire.
 - b. Respecter les règles de conduite propres aux véhicules commerciaux.
 - c. Contrôler le déplacement et la vitesse du véhicule.
 - d. Contrôler la trajectoire et la position du véhicule.
 - e. Exécuter des virages au volant d'un ensemble tracteur-remorque.
- 9.** Les habitudes de conduite professionnelle
 - a. Optimiser la consommation de carburant
 - b. Appliquer des techniques de conduite défensive.
- 10.** Les tâches et les manœuvres hors route pour la conduite d'un ensemble tracteur-remorque
 - a. Atteler une remorque.
 - b. Dételer une remorque.
 - c. Effectuer des manœuvres de marche arrière, de mise à quai et de stationnement au volant d'un ensemble tracteur-remorque.
- 11.** Les documents, la paperasse et les exigences réglementaires.
 - a. Utiliser les documents propres au milieu de travail.
 - b. Effectuer des calculs.
 - c. Utiliser des ordinateurs et autres dispositifs électroniques.
 - d. Planifier des tâches et des itinéraires et résoudre des problèmes.
- 12.** Les inspections des véhicules
 - a. Contribuer au programme d'entretien et d'inspection.
 - b. Faire des inspections quotidiennes des véhicules.
- 13.** La réglementation et la conformité en matière d'heures de service.
- 14.** L'arrimage des cargaisons et la prévention des pertes
 - a. Arrimer la cargaison pour le transport.
 - b. Prévenir les pertes et maintenir des installations sécuritaires.



	<p>15. La gestion des situations d'urgence.</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Maintenir une bonne conscience de la situation. b. Gérer les cas d'urgence. <p>16. La préparation de la classe.</p> <p>17. Le matériel et les ressources pédagogiques.</p> <p>18. Le temps.</p> <p>19. Les communications verbales et non verbales.</p> <p>20. L'engagement de l'apprenant.</p> <p>21. Le vocabulaire.</p> <p>22. Les outils pédagogiques pour l'apprentissage en classe, y compris les moyens de :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Approfondir b. Paraphraser c. Rediriger d. Faire des liens e. Passer à un autre sujet f. Renforcer g. Inclure h. Résumer <p>23. Les difficultés d'apprentissage</p> <p>24. Les perturbateurs</p>
<p>Activités d'apprentissage</p>	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Étudier la théorie et l'application des techniques de formation en classe. * 2. Passer en revue les contenus de la norme de formation préalable à l'obtention du permis de classe 1 – conduite de véhicules commerciaux.* 3. Observer la démonstration de l'animateur sur les techniques de formation en classe. ** 4. Dispenser la théorie de conduite de camions pendant 30 minutes tout en étant évalué par un animateur. ** 5. Faire des mises en situation pour s'exercer à gérer efficacement un perturbateur enthousiaste.** 6. Faire des mises en situation pour s'exercer à gérer efficacement un perturbateur difficile. ** 7. Faire des mises en situation pour s'entraîner à gérer efficacement un perturbateur détaché.** 8. Observer la démonstration de l'animateur sur les façons d'approfondir, de paraphraser, de rediriger, de faire des liens, de passer à un autre sujet, de renforcer, d'inclure et de résumer pendant une formation orale.**



	<p>9. Faire des mises en situation pour s'exercer à approfondir, paraphraser, rediriger, faire des liens, passer à un autre sujet et résumer pendant une formation orale.**</p> <p>10. Passer en revue des stratégies de formation en classe et en discuter.**</p> <p>11. Faire une évaluation des connaissances après le module.*</p> <p>* Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</p> <p>** Dans un cadre d'apprentissage en personne.</p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire une préparation efficace de la classe. 2. Décrire les approches de formation verbale efficaces. 3. Décrire les techniques non verbales. 4. Décrire les méthodes permettant de rehausser le contenu. 5. Décrire des méthodes efficaces pour engager les apprenants. 6. Décrire le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards. 7. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.
<p>Indicateurs d'apprentissage (appliqués)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'issue de ce module, pour mettre en place une salle de classe efficace, les participants seront en mesure de : <ol style="list-style-type: none"> a. Préparer la salle de classe, mettre en place les ressources et distribuer le matériel. b. Suivre les plans de cours, utiliser le matériel pédagogique et les ressources audio et visuelles. c. Gérer la formation en fonction du calendrier et du plan de cours. d. Partager l'ordre du jour de la leçon et le calendrier avec les apprenants. 2. À l'issue de ce module, pour dispenser une instruction orale efficace, les participants seront en mesure de : <ol style="list-style-type: none"> a. Organiser leurs pensées avant de s'adresser à la classe. b. Parler clairement, bien prononcer les mots et parler de manière à être entendu par tous les apprenants présents dans la classe. c. Employer un vocabulaire, une grammaire et un langage professionnels et appropriés. d. Parler avec enthousiasme, à un rythme raisonnable et en faisant des pauses de temps en temps. e. Expliquer l'importance des contenus enseignés. f. Répéter l'information si nécessaire. g. Utiliser un langage inclusif qui tienne compte des différences ethniques, culturelles et de genre.



- h. Utiliser des supports visuels et des anecdotes pour rehausser le contenu de la leçon.
- i. Relater des expériences personnelles appropriées pour rehausser le contenu de la leçon.
- j. Utiliser des explications alternatives pour les contenus complexes.
- k. Éviter de paraître en colère ou blasé en parlant.
- l. Éviter tout langage blasphématoire, y compris l'utilisation excessive ou redondante de certains mots ou phrases.

3. À l'issue de ce module, les participants seront en mesure d'utiliser efficacement les techniques non verbales :

- a. Se positionner face aux apprenants, se présenter directement aux apprenants et établir un contact visuel régulier avec les apprenants.
- b. Se déplacer pour maintenir l'intérêt des apprenants.
- c. Faire varier les activités d'apprentissage à intervalles réguliers.
- d. Faire preuve d'un intérêt actif à l'égard des apprenants.
- e. Éviter les gestes et le langage corporel négatifs.

4. À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de rehausser le contenu des leçons :

- a. Utiliser des explications alternatives pour les contenus complexes.
- b. Relater des expériences personnelles appropriées et pertinentes.
- c. Expliquer l'importance de la matière dans un contexte professionnel.

5. À l'issue de ce module, pour motiver les apprenants, les participants seront en mesure de :

- a. Encourager la participation des apprenants et leur donner l'occasion de contribuer aux discussions.
- b. Interagir avec les apprenants pour confirmer leurs progrès d'apprentissage.
- c. Répondre aux questions et autres interrogations des apprenants.
- d. Permettre aux apprenants de s'exprimer librement dans le temps imparti.
- e. Écouter attentivement les apprenants lorsqu'ils s'expriment.
- f. S'assurer que la discussion et les questions portent sur le sujet.
- g. Éviter les interruptions et les distractions pendant l'apprentissage.
- h. Utiliser des techniques d'intervention face à un perturbateur enthousiaste.
- i. Utiliser des techniques d'intervention face à un perturbateur difficile.
- j. Utiliser des techniques d'intervention face à un perturbateur détaché.

6. Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.

7. Obtenir la note de passage au test pratique après le module.



MODULE 7 : Techniques de formation pour l'apprentissage de l'inspection quotidienne des véhicules
(Certaines parties sont propres aux procédures, politiques et pratiques des établissements de formation).

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les techniques de formation de l'inspection quotidienne des véhicules.
<p>Objectifs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La feuille d'évaluation du test sur route et la notation des éléments d'inspection du véhicule. 2. Les différences entre les exigences du milieu de travail en matière d'inspection des véhicules, l'utilisation de la Liste 1 et les procédures de test sur route. 3. Comment faire la démonstration des étapes nécessaires pour se conformer aux exigences en matière de documents d'inspection quotidienne. 4. Comment faire la démonstration des procédures d'inspection des véhicules telles qu'elles sont décrites dans les règles d'inspection quotidienne et la Liste 1. 5. Comment faire la démonstration des procédures d'inspection des véhicules telles qu'elles sont exigées dans les milieux de travail typiques du secteur du camionnage. 6. Comment superviser et guider les apprenants dans la pratique des activités d'inspection des véhicules et de production de rapports pour le milieu de travail et les tests sur route. 7. Comment faire la démonstration de l'inspection des éléments à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule et des éléments de la cabine en vue du test sur route. 8. Comment superviser et guider l'apprenant dans la pratique de l'inspection des éléments à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule et des éléments de la cabine en vue du test sur route. 9. Le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
<p>Objectifs d'apprentissage (appliqués)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dispenser la formation sur l'inspection du véhicule en classe de manière à favoriser un apprentissage efficace. 2. Identifier les erreurs d'inspection du véhicule de l'apprenant et le guider pour assurer la conformité. 3. Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
<p>Contenus d'apprentissage</p>	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les exigences du milieu de travail en matière d'inspection des véhicules. 2. Les exigences de la Liste 1 en matière d'inspection des véhicules. 3. Les pratiques d'inspection des véhicules en vue des tests sur route.



	<p>4. Les procédures d'inspection de l'extérieur et de l'intérieur du véhicule et de la cabine.</p>
<p>Activités d'apprentissage</p>	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner la feuille d'évaluation du test sur route et la notation des éléments.* 2. Passer en revue les exigences en matière d'inspection des véhicules.* 3. Examiner les différences entre les exigences du milieu de travail en matière d'inspection des véhicules, l'utilisation de la Liste 1 et le déroulement du test sur route et les façons d'assurer l'apprentissage.* 4. Examiner la sélection des éléments d'inspection des véhicules pour les tests sur route et les façons d'assurer l'apprentissage.* 5. Observer la démonstration par l'animateur d'une inspection du véhicule en milieu de travail comme un chauffeur devrait le faire.* 6. Observer la démonstration par l'animateur des procédures d'inspection à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule et dans la cabine.* 7. Passer en revue les stratégies pour démontrer les procédures d'inspection des véhicules décrites dans les règles d'inspection quotidienne, la Liste 1 pour les milieux de travail et les tests sur route, et en discuter. 8. Passer en revue les stratégies pour faire la démonstration des procédures d'inspection des véhicules à l'extérieur, à l'intérieur et dans la cabine, conformément aux exigences du test sur route, et en discuter.** 9. Effectuer une inspection du véhicule en milieu de travail comme un chauffeur devrait le faire, tout en étant évalué par un facilitateur.** 10. Effectuer l'inspection extérieure, intérieure et en cabine du véhicule, conformément aux exigences du test sur route, tout en étant évalué par un facilitateur.** 11. Faire une évaluation des connaissances après le module.* <p>* Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</p> <p>** Dans un cadre d'apprentissage en personne.</p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer la feuille d'évaluation du test sur route et la notation des éléments d'inspection du véhicule. 2. Décrire le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards. 3. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.
<p>Indicateurs d'apprentissage (appliqués)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire la démonstration des étapes nécessaires pour se conformer aux exigences en matière de rapports d'inspection quotidienne. 2. Faire la démonstration des procédures d'inspection des véhicules telles qu'elles sont décrites dans les règles d'inspection quotidienne et la Liste 1.



- 3.** Faire la démonstration des procédures d'inspection des véhicules telles qu'elles sont exigées dans les milieux de travail typiques du secteur du camionnage.
- 4.** Faire la démonstration de l'inspection des éléments à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule et des éléments de la cabine en vue du test sur route.
- 5.** Dispenser la formation sur l'inspection du véhicule en classe de manière à favoriser un apprentissage efficace.
- 6.** Superviser et guider l'apprenant dans la pratique de l'inspection des éléments à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule et des éléments de la cabine en vue du test sur route.
- 7.** Identifier les erreurs d'inspection du véhicule de l'apprenant et le guider pour assurer la conformité.
- 8.** Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
- 9.** Obtenir la note de passage au test pratique après le module.



MODULE 8 : Techniques de formation au respect des heures de service
(Certaines parties sont propres aux procédures, politiques et pratiques des établissements de formation)

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les techniques de formation au respect des heures de service.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les façons de démontrer que les journaux de bord et les registres électroniques ou papier exigés par les règles sur les heures de service ont été remplis. 2. Comment superviser et guider les apprenants pour qu'ils utilisent les documents ou les appareils relatifs aux heures de service, consignent leur statut de service et maintiennent la conformité. 3. Comment identifier les erreurs sur les documents relatifs aux heures de service. 4. Le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les façons de démontrer que les journaux de bord et les registres électroniques ou papier exigés par les règles sur les heures de service ont été remplis. 2. Comment superviser et guider les apprenants pour qu'ils utilisent les documents ou les appareils relatifs aux heures de service, consignent leur statut de service et maintiennent la conformité. 3. Comment identifier les erreurs sur les documents relatifs aux heures de service. 4. Le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
Contenus d'apprentissage	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les règles sur les heures de service. 2. Les documents et registres des heures de service. 3. Le respect des heures de service.
Activités d'apprentissage	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Passer en revue les exigences en matière de respect des heures de service.* 2. Passer en revue les exigences en matière de documentation des heures de service dans les journaux de bord quotidiens des chauffeurs.* 3. Passer en revue les exigences de documentation des rapports de statut de service.* 4. Passer en revue les documents relatifs aux heures de service pour s'assurer qu'ils sont conformes et qu'ils ne comportent pas d'erreurs.*



	<p>5. Démontrer que les documents et/ou les appareils d'enregistrement électronique sont correctement utilisés.**</p> <p>6. Identifier les éléments non conformes dans les documents relatifs aux heures de service.**</p> <p>7. Passer en revue les exigences en matière de respect des heures de service dans un environnement d'école de conduite de camions et en discuter.**</p> <p>8. Faire une évaluation des connaissances après le module.*</p> <p>* <i>Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</i></p> <p>** <i>Dans un cadre d'apprentissage en personne.</i></p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer si les documents et les appareils d'enregistrement des heures de service sont utilisés de manière conforme ou non. 2. Décrire le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards. 3. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.
<p>Indicateurs d'apprentissage (appliqués)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dispenser la formation sur les heures de service d'une manière qui favorise un apprentissage efficace. 2. Identifier les documents et les pratiques non conformes d'heures de service et guider les apprenants vers la conformité. 3. Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards. 4. Obtenir la note de passage au test pratique après le module.



MODULE 9 : Techniques de formation pour l'apprentissage des tâches d'attelage et de dételage
(Certaines parties sont propres aux procédures, politiques et pratiques des établissements de formation.)

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les techniques de formation pour enseigner l'attelage et le dételage d'un ensemble tracteur-remorque.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La feuille d'évaluation du test sur route et la notation des activités d'attelage et de dételage. 2. Comment faire la démonstration de procédures sécuritaires d'attelage d'un ensemble tracteur-remorque. 3. Comment superviser et guider l'apprenant dans la pratique de procédures sécuritaires d'attelage d'un ensemble tracteur-remorque. 4. Comment faire la démonstration de procédures sécuritaires de dételage d'un ensemble tracteur-remorque. 5. Comment superviser et guider l'apprenant dans la pratique de procédures sécuritaires de dételage d'un ensemble tracteur-remorque. 6. Le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
Objectifs d'apprentissage (appliqués)	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pratiquer en toute sécurité l'attelage d'un ensemble tracteur-remorque. 2. Pratiquer en toute sécurité le dételage d'un ensemble tracteur-remorque. 3. Identifier les erreurs commises par les apprenants lors de l'attelage et du dételage d'un ensemble tracteur-remorque. 4. Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
Activités d'apprentissage	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Procédures sécuritaires d'attelage d'un ensemble tracteur-remorque. 2. Procédures sécuritaires de dételage d'un ensemble tracteur-remorque.
Activités d'apprentissage	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner la feuille d'évaluation du test sur route et la notation des éléments.* 2. Passer en revue les procédures étape par étape de l'attelage d'un ensemble tracteur-remorque.* 3. Passer en revue les procédures étape par étape de dételage d'un ensemble tracteur-remorque.*



	<ol style="list-style-type: none"> 4. Faire la démonstration de la technique d'attelage.* 5. Faire la démonstration de la technique de dételage.* 6. Observer les procédures d'attelage et identifier les erreurs.* 7. Observer les procédures de dételage et identifier les erreurs.* 8. Passer en revue les méthodes d'apprentissage et de formation pour l'attelage et le dételage dans un environnement d'école de conduite de camions et en discuter.** 9. Faire une évaluation des connaissances après le module.* <p>* Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</p> <p>** Dans un cadre d'apprentissage en personne.</p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer la feuille d'évaluation du test sur route et la notation des activités d'attelage et de dételage. 2. Décrire le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards. 3. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.
<p>Indicateurs d'apprentissage (appliqués)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Démontrer une compétence de niveau avancé de l'attelage d'un ensemble tracteur-remorque. 2. Démontrer une compétence de niveau avancé du dételage d'un ensemble tracteur-remorque. 3. Dispenser la formation à l'attelage et au dételage d'un ensemble tracteur-remorque d'une manière qui favorise un apprentissage efficace. 4. Identifier les erreurs commises par les apprenants lors de l'attelage et du dételage d'un ensemble tracteur-remorque. 5. Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards. 6. Obtenir la note de passage au test pratique après le module.



MODULE 10 : Techniques de formation à la marche arrière

(Portions are specific to training facility procedures, policies, and practices.)

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les techniques de formation pour enseigner la marche arrière au volant d'un ensemble tracteur-remorque.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none">1. La feuille d'évaluation du test sur route et la notation des manœuvres de marche arrière.2. Comment faire la démonstration des règles et de la conduite pour les manœuvres générales de marche arrière.3. Comment faire la démonstration d'une manœuvre de marche arrière en ligne droite et superviser et guider l'apprenant dans la pratique de cette manœuvre.3. Comment faire la démonstration des manœuvres de marche arrière en milieu de travail et superviser et guider l'apprenant dans la pratique de ces manœuvres.4. Comment faire la démonstration des manœuvres de marche arrière décalée et superviser et guider l'apprenant dans la pratique de cette manœuvre.5. Comment faire la démonstration d'une manœuvre de mise à quai insérée en marche arrière et superviser et guider l'apprenant dans la pratique de cette manœuvre.6. Comment faire la démonstration du stationnement parallèle au volant d'un ensemble tracteur-remorque et superviser et guider l'apprenant dans la pratique de cette manœuvre.7. Le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
Objectifs d'apprentissage (appliqués)	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.</p>
Contenus d'apprentissage	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les procédures générales de marche arrière.2. Les manœuvres de marche arrière dans un stationnement et à un quai de chargement.3. La technique de marche arrière en ligne droite.4. La technique de stationnement parallèle.5. La configuration de la manœuvre de marche arrière et les procédures pour les tests sur route.6. La technique de marche arrière décalée pour les tests sur route.7. La technique de mise à quai insérée en marche arrière pour les tests sur route.

	<p>8. L'enseignement de la marche arrière aux apprenants.</p>
<p>Activités d'apprentissage</p>	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner la feuille d'évaluation du test sur route et la notation des éléments.* 2. Passer en revue les procédures de marche arrière étape par étape.* 3. Passer en revue les procédures de marche arrière dans les stationnements et aux quais de chargement.* 4. Examiner le positionnement et les procédures de marche arrière relatives aux exigences des tests sur route.* 5. Passer en revue les méthodes d'enseignement de la marche arrière aux apprenants dans le cadre d'une formation de chauffeurs de camions et en discuter.** 6. Faire la démonstration d'une technique adéquate de marche arrière en ligne droite.** 7. Faire la démonstration d'une technique adéquate de marche arrière dans les stationnements et aux quais de chargement.** 8. Faire la démonstration d'une technique adéquate de stationnement parallèle.** 9. Faire la démonstration d'une technique de marche arrière décalée selon un tracé prescrit.** 10. Faire la démonstration d'une technique de mise à quai insérée en marche arrière selon un tracé prescrit.** 11. Faire une évaluation des connaissances après le module.* <p>* <i>Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</i></p> <p>** <i>Dans un cadre d'apprentissage en personne.</i></p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer la feuille d'évaluation du test sur route et la notation des manœuvres de marche arrière. 2. Décrire le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards. 3. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.
<p>Indicateurs d'apprentissage (appliqués)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Démontrer une compétence de niveau avancé en marche arrière en ligne droite. 2. Démontrer un niveau de compétence avancé en stationnement parallèle. 3. Démontrer un niveau de compétence avancé en marche arrière décalée. 4. Démontrer une compétence de niveau avancé de mise à quai insérée en marche arrière.



- 5.** Dispenser la formation aux manœuvres de marche arrière au volant d'un ensemble tracteur-remorque d'une manière qui favorise un apprentissage efficace.
- 6.** Identifier les erreurs commises par les apprenants lors de la marche arrière d'un ensemble tracteur-remorque et guider les apprenants pour leur permettre d'acquérir ces compétences.
- 7.** Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
- 8.** Obtenir la note de passage au test pratique après le module.



MODULE 11 : Approches de formation aux techniques de conduite de base et aux habitudes de conduite professionnelle
(Certaines parties sont propres aux procédures, politiques et pratiques des établissements de formation)

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les approches de formation aux techniques de conduite de base et d'apprentissage des habitudes de conduite professionnelle.
<p>Objectifs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants vont comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La feuille d'évaluation du test sur route et la notation des éléments de conduite sur route. 2. Comment enseigner la conduite sur route, y compris la démonstration, l'évaluation et la notation, la supervision et l'orientation de la pratique de l'apprenant. 3. Comment recourir à l'utilisation de la conduite commentée, y compris la démonstration, l'évaluation, la supervision et l'orientation de la pratique de l'apprenant. 4. Comment enseigner les changements de voie et les virages, y compris la démonstration, l'évaluation et la notation, la supervision et l'orientation de la pratique de l'apprenant. 5. Comment enseigner les virages aux intersections, y compris la démonstration, l'évaluation et la notation, la supervision et l'orientation de la pratique de l'apprenant. 6. Comment enseigner le passage et l'arrêt aux intersections, y compris la démonstration, l'évaluation et la notation, la supervision et l'orientation de la pratique de l'apprenant. 7. Comment enseigner l'entrée et la sortie des autoroutes, y compris la démonstration, l'évaluation et la notation, la supervision et l'orientation de la pratique de l'apprenant. 8. Comment enseigner la conduite sur autoroute, y compris la démonstration, l'évaluation et la notation, la supervision et l'orientation de la pratique de l'apprenant. 9. Comment enseigner les arrêts en bordure de route, y compris la démonstration, l'évaluation et la notation, la supervision et l'orientation de la pratique de l'apprenant. 10. Comment faire l'évaluation des compétences et remplir les listes de vérification. 11. Comment enseigner le contrôle de la transmission et le choix des rapports d'une transmission manuelle automatisée, y compris superviser et orienter la pratique de l'apprenant. 12. Comment démontrer le fonctionnement de l'embrayage, le contrôle de la transmission, le choix des rapports ainsi que le changement de rapports progressif d'une transmission manuelle, y compris superviser et orienter la pratique de l'apprenant. 13. Le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.



<p>Objectifs d'apprentissage (appliqués)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer les compétences de conduite de l'apprenant. 2. Évaluer les compétences de conduite d'une manière similaire à celle utilisée pour le test sur route du ministère des Transports. 3. Démontrer des compétences de niveau avancé. 4. Démontrer un contrôle de la transmission et le choix des rapports d'une transmission manuelle automatisée. 5. Démontrer le fonctionnement de l'embrayage, le contrôle de la transmission, le choix des rapports et le changement de rapports progressif d'une transmission manuelle. 6. Démontrer leur capacité à enseigner aux apprenants les techniques de conduite de base et les habitudes de conduite professionnelle, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. La conduite sur route. b. La conduite commentée. c. Les changements de voie et la négociation des courbes. d. Les virages aux intersections. e. Le passage des intersections et l'arrêt aux intersections. f. L'entrée et la sortie d'autoroute. g. La conduite sur l'autoroute. h. Les arrêts en bordure de route.
<p>Contenus d'apprentissage</p>	<p>Les contenus abordés dans ce module sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'évaluation des compétences de conduite de l'apprenant. 2. Les systèmes et commandes des véhicules commerciaux. 3. L'évaluation des compétences de conduite lors d'un test sur route. <ol style="list-style-type: none"> a. Les erreurs de conduite. b. Les erreurs de changement de voie et de négociation des courbes. c. Les erreurs de virage aux intersections. d. Les erreurs de franchissement des intersections et d'arrêt aux intersections. e. Les erreurs d'entrée et de sortie des autoroutes. f. Les erreurs de conduite sur autoroute. g. Les erreurs d'arrêt en bordure de route. 4. Démontrer un contrôle de la transmission et le choix des rapports d'une transmission manuelle automatisée. 5. Les erreurs de contrôle d'une transmission manuelle automatisée.



	<p>6. Démontrer le fonctionnement de l’embrayage, le contrôle de la transmission, le choix des rapports et le changement de rapports progressif d’une transmission manuelle.</p> <p>7. Les erreurs d’embrayage et de changement de rapports d’une transmission manuelle.</p>
<p>Activités d’apprentissage</p>	<p>Dans ce module, les participants devront :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner la feuille d’évaluation du test sur route et la notation des éléments.* 2. Étudier les méthodes et les ressources pour l’évaluation des apprenants pendant la formation.* 3. Passer en revue les approches de formation aux techniques de base et aux habitudes professionnelles de conduite sur route, y compris la démonstration, l’évaluation et la notation, la supervision et l’orientation de la pratique de l’apprenant, et en discuter. 4. Passer en revue le recours à l’utilisation de la conduite commentée, y compris la démonstration, l’évaluation, la supervision et l’orientation de la pratique de l’apprenant, et en discuter. 5. Passer en revue les approches de formation aux techniques de base et aux habitudes professionnelles pour les changements de voie et les virages, y compris la démonstration, l’évaluation et la notation, la supervision et l’orientation de la pratique de l’apprenant, et en discuter. 6. Passer en revue les approches de formation aux techniques de base et aux habitudes professionnelles de virages aux intersections, y compris la démonstration, l’évaluation et la notation, la supervision et l’orientation de la pratique de l’apprenant, et en discuter. 7. Passer en revue les approches de formation aux techniques de base et aux habitudes professionnelles en matière de passage et d’arrêt aux intersections, y compris la démonstration, l’évaluation et la notation, la supervision et l’orientation de la pratique de l’apprenant, et en discuter. 8. Passer en revue les approches de formation aux techniques de base et aux habitudes professionnelles pour l’entrée et la sortie d’autoroute, y compris la démonstration, l’évaluation et la notation, la supervision et l’orientation de la pratique de l’apprenant, et en discuter. 9. Passer en revue les approches de formation aux techniques de base et aux habitudes professionnelles de conduite sur l’autoroute, y compris la démonstration, l’évaluation et la notation, la supervision et l’orientation de la pratique de l’apprenant, et en discuter. 10 Passer en revue les approches de formation aux techniques de base et aux habitudes professionnelles d’arrêts en bordure de route, y compris la démonstration, l’évaluation et la notation, la supervision et l’orientation de la pratique de l’apprenant, et en discuter. 11. Faire l’évaluation d’un test sur route sous la supervision d’un animateur, comprenant les éléments suivants : ** <ol style="list-style-type: none"> a. La conduite sur route. b. La conduite commentée. c. Les changements de voie et la négociation des courbes. d. Les virages aux intersections.



	<ul style="list-style-type: none"> e. Le passage et l'arrêt aux intersections. f. L'entrée et la sortie d'autoroute. g. La conduite sur l'autoroute. h. Les arrêts en bordure de route. <p>12. Utiliser les listes de vérification pour l'évaluation du test sur route et pour l'observation des autres participants.</p> <p>13. Faire une évaluation des connaissances après le module.*</p> <p>14. Démontrer un contrôle de la transmission et le choix des rapports d'une transmission manuelle automatisée.**</p> <p>15. Démontrer le fonctionnement de l'embrayage, le contrôle de la transmission, le choix des rapports et le changement de rapports progressif d'une transmission manuelle.**</p> <p>16. Passer en revue les approches de formation du contrôle de la transmission et du choix des rapports d'une transmission manuelle automatisée, y compris superviser et orienter la pratique de l'apprenant.</p> <p>17. Examiner et discuter des méthodes pour démontrer, superviser et guider la pratique de l'apprenant dans le fonctionnement de l'embrayage, le contrôle de la transmission, la sélection des rapports et le changement de rapports progressif d'une transmission manuelle</p> <p>18. Faire une évaluation des connaissances après le module.*</p> <p>* <i>Par un engagement à distance asynchrone, à distance synchrone en groupe ou en personne.</i></p> <p>** <i>Dans un cadre d'apprentissage en personne.</i></p>
<p>Indicateurs d'apprentissage (connaissances)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Identifier les techniques de base et les erreurs d'habitude professionnelle commises par les apprenants et les guider pour qu'ils deviennent compétents. 2. Expliquer la notation par erreur des compétences de conduite lors d'un test sur route. 3. Obtenir la note de passage à l'évaluation des connaissances après le module.
<p>Indicateurs d'apprentissage (appliqués)</p>	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Évaluer les compétences de conduite de l'apprenant. 2. Noter les compétences de conduite lors d'un test sur route. 3. Démontrer des compétences de niveau avancé en matière de : <ul style="list-style-type: none"> a. Conduite sur route. b. Conduite commentée. c. Changements de voie et négociation des courbes. d. Virages aux intersections.



- e. Passage des intersections et arrêt aux intersections.
 - f. Entrée et sortie d'autoroute.
 - g. Conduite sur l'autoroute.
 - h. Faire un arrêt en bordure de route.
- 4.** Démontrer des compétences de niveau avancé en matière de changement de rapports d'une transmission manuelle automatisée.
 - 5.** Démontrer une compétence de niveau avancé dans le fonctionnement de l'embrayage, le contrôle de la transmission, le choix des rapports et le changement de rapports progressif d'une transmission manuelle.
 - 6.** Dispenser une formation aux techniques de base et aux habitudes professionnelles d'une manière qui favorise un apprentissage efficace.
 - 7.** Apprendre aux apprenants le changement de rapports d'une transmission manuelle automatisée et les guider vers l'acquisition de la compétence.
 - 8.** Apprendre aux apprenants à utiliser l'embrayage, à contrôler la transmission, à sélectionner les rapports et à faire des changements de rapports progressifs sur une transmission manuelle, et les guider vers l'acquisition de ces compétences.
 - 9.** Respecter le calendrier de l'établissement de formation, les exigences administratives et les processus de formation standards.
 - 10.** Obtenir la note de passage au test pratique après le module.



MODULE 12 : Administration et évaluation

(Certaines parties sont propres aux procédures, politiques et pratiques des établissements de formation)

DESCRIPTION	Dans ce module, les participants étudieront les méthodes et les ressources utilisées pour l'évaluation des apprenants.
Objectifs d'apprentissage (connaissances)	<p>À l'issue de ce module, les participants comprendront la procédure de l'établissement de formation en ce qui concerne :</p> <ol style="list-style-type: none">1. La communication et le calendrier des leçons.2. Les opérations au quotidien.3. La préparation des véhicules, l'état des véhicules et la propreté.4. La gestion d'un apprenant qui arrive en retard ou part avant l'heure.5. L'administration des quiz.6. Le recours aux exercices de révision.7. Les examens, les évaluations et les tests pratiques sur route.
Indicateurs d'apprentissage (appliqués)	<p>À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Respecter les procédures de l'établissement de formation.





Tous droits réservés © 2024 Ressources humaines camionnage Canada

Tous droits réservés. L'utilisation de toute partie de la présente publication, qu'elle soit reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (y compris sous forme électronique ou mécanique, ou de photographie, de photocopie ou d'enregistrement), sans l'autorisation écrite préalable de Ressources humaines camionnage Canada, est une violation de la loi sur le droit d'auteur.

truckinghr.com